

La rouchère

Le bulletin communal d'Oradour



ORADOUR



Août 2016

Sommaire

	Page
Le mot du Maire	2
Etat civil	3
Compte 2015 et budget 2016	4
Le SIMO	6
Les travaux et projets de la commune	
Les animations	7
Le comité des fêtes	8
La société de chasse	
La Communauté de Communes du Pays d'Aigre	9
Le tour du Pays d'Aigre	13
Quelques infos pour bien vivre en Pays d'Aigre	14
Guide pratique	17

Le mot du Maire

Nous voici presque au terme de l'été 2016. Nous avons pris un peu de retard sur la parution de notre Bulletin Communal annuel, nous nous en excusons.

Traditionnellement le Bulletin fait état des réalisations et événements survenus sur notre commune durant l'année écoulée et des perspectives pour l'année à venir.

Outre l'entretien des chemins et voies communales, nous avons réalisé quelques petits travaux dans l'arrière cuisine (peinture des murs, et carrelage au sol).

Suite à notre démarche, le cabinet Hydraulique environnement et la Scotpa ont accepté de revoir l'écoulement de l'eau de pluie de la route d'Aigre dans Germeville. Les travaux ont été réalisés sans coût pour la commune.

Un défibrillateur est maintenant à la disposition de tous, situé à proximité de la salle des fêtes.

Concernant cette fin d'année et 2017, des travaux, ainsi que des mises aux normes handicapées sont prévus dans la mairie et l'église.

Les traverses de la bascule de Germeville vont être changées.

Nous poursuivons notre principal chantier avec l'étude de l'aménagement du bourg de Chillé et le traitement de la vitesse dans la traversée de Germeville. Nous attendons pour octobre, les premières propositions du cabinet BETG chargé du dossier.

Concernant l'intercommunalité, nous nous apprêtons à changer de dimension. Dès le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Du Pays d'Aigre sera remplacée par une nouvelle entité en association avec le Manlois et la Boixe.

On peut donc dire que les évolutions de notre territoire se poursuivent, après la Grande Région appelée désormais « Nouvelle Aquitaine », et l'agrandissement des Communautés de Communes, nous sommes maintenant au seuil du regroupement de Communes. Certaines ont déjà franchi le pas de la fusion, d'autres comme la nôtre en sont encore au stade de la réflexion.

Comme vous pouvez le constater, les occupations et préoccupations ne manqueront pas pour l'année à venir et les suivantes.

Je vous souhaite une bonne lecture, et une bonne fin d'été.



Collecte du verre : des conteneurs à verre débordent dans de nombreuses communes. Les sites d'apport et de traitement de l'ouest, dont celui de Châteaubernard, sont saturés et rendent difficiles l'écoulement du verre collecté. Toutefois, le vidage des colonnes à verre se poursuit. En attendant le retour à la normale, lorsque c'est possible, nous vous invitons à conserver temporairement vos bouteilles et bocaux. Les dépôts à côté des conteneurs sont interdits pour des raisons de sécurité.

Etat civil

Les mariages :



*GREZILLER Carole et MONTOUX David le 2 Avril 2016

Les parrainages civils :



*Louam David Louis MONTOUX le 2 Avril 2016

*Lou Brigitte Joëlle DUPUY le 30 Juillet 2016

Les décès :

*Jean-Louis Albert BURGAUD né le 19/06/1951 à ORADOUR décédé le 20/02/2016 à ORADOUR

*Louise Raymonde BOUILLON née le 27/07/1916 à SOUVIGNE décédée le 17/05/2016 à NIORT

*Gérard Alfred ANDRE né le 22/07/1928 décédé le 27/05/2016 à RUFFEC

*Alain André BOUCARDEAU né le 26/12/1951 à ORADOUR décédé le 06/06/2016 à ORADOUR

Les Compte administratif 2015 et Budget 2016

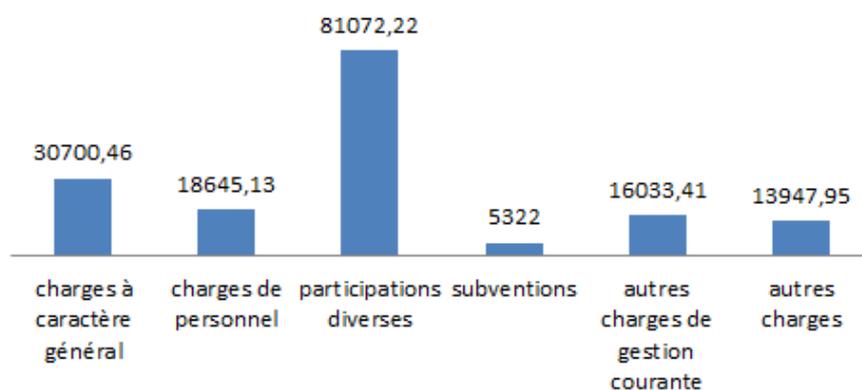
A) LES DEPENSES et RECETTES de fonctionnement:

DEPENSES	RESULTATS 2015
A caractère général (électricité, eau, travaux de bâtiment et voirie, entretien du matériel, etc...)	30 700.46€
Charges de personnel (salaires et charges)	18 645.13€
Charges de gestion courante (indemnités des élus, participations et subventions)	102 427.63€
Autres charges	13 947.95€
TOTAL DEPENSES	165 721.17€

RECETTES	RESULTATS 2015
Impôts et taxes	97 863.00€
Dotations et participations	77 836.50€
Autres produits	11 118.99€
TOTAL RECETTES	205 610 51€

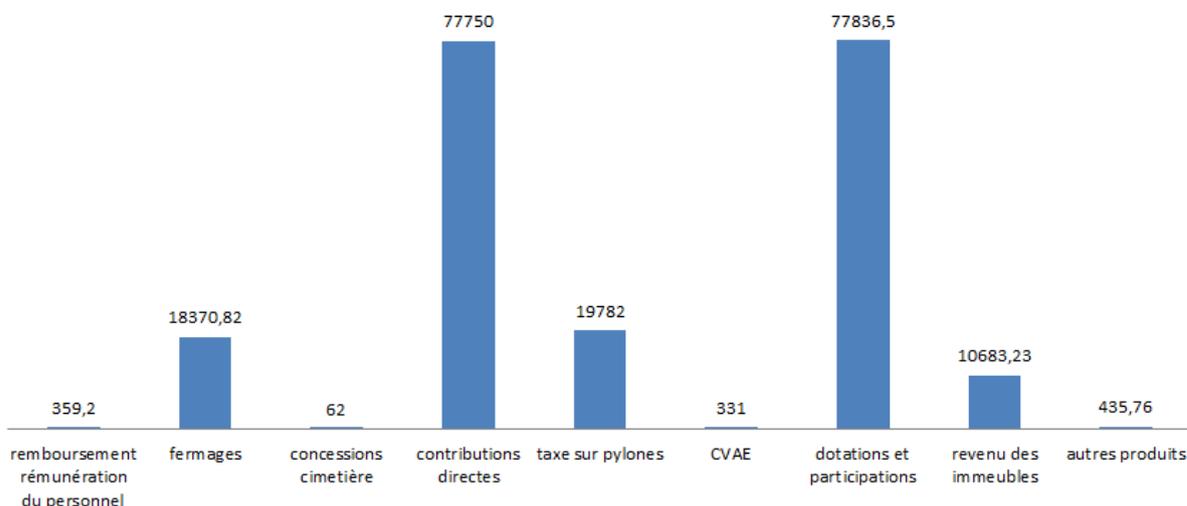
dépenses de fonctionnement

165 721,17€



recettes de fonctionnement

205 610,51€



B) LES DEPENSES et RECETTES d'investissement :

Au cours de l'année écoulée la commune n'a réalisé aucun investissement significatif.
Le résultat de la section d'investissement est de 33 759.54€

Le RESULTAT de l'exercice 2015 s'élève donc à :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
recettes	44 659.29	205 610.51	250 269.80
dépenses	10 899.75	165 721.17	176 620.92
Résultat de l'exercice	33 759.54	39 889.34	+ 73 648.88

Les subventions et participations allouées pour 2016

Les subventions inscrites au budget 2016 :

ADMR (aide à domicile)	310€
ACJAR (Association Cycliste Jarnac Aigre Rouillac)	150€
Association des paralysés	50€
Chambre des métiers	50€
Comité des fêtes	2 300€
Société de chasse	460€
Donneurs de sang	100€
ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés)	200€
Les Petits pas d'Aigre	50€
Ligue contre le cancer	200€
Restos du cœur	200€
Inter Pays d'Aigre	50€
Handball Pays d'Aigre	50€
Tennis de table	50€
AFM Téléthon	200€
IME Sireuil	100€
MNT mutuelle	264€
Ecole maternelle privée d'Aigre (1 x 2100€)	2100€
Voyages scolaires (selon demandes)	

Certaines subventions n'ont pu être versées en 2015, elles sont reportées sur 2016.

Les participations :

SIVOS du collège	6 x 120€	720€
SIVOS de l'école maternelle publique d'Aigre	1 x 2100€	2100€
Ecole élémentaire publique d'Aigre	2 x 653€	1306€
Cantine écoles publiques d'Aigre	3 x 346€	1038€
Ecole élémentaire privée d'Aigre		1998€
Voyage scolaire		500€
AMF		200€
CAUE		46€
SIMO		60 000€
SDEG entretien (Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz)		1100€
SIAHBAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de l'Aume-Couture)		7 300€
SILFA (Service Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques)		300€
SDITEC (Syndicat départemental Informatique et Technologies de Communication)		900€

Le budget 2016

Au budget, il est prévu en dépenses d'investissement une provision de 55 000€ pour l'étude et les premiers travaux pour l'aménagement du village de Chillé et la limitation de la vitesse à l'approche du village de Germeville. Le budget a été voté sans augmentation des Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales pour 2016

Le SIMO syndicat intercommunal Mons Oradour

Suite à la démission de Jérôme JOUBERT, Louis AUBINAUD a été élu membre suppléant. Jean Pierre MATARD a été élu Président.

Du côté des travaux :

Un tracteur et un broyeur d'accotement ont été achetés.

Les travaux et projets de la commune

L'entretien des Chemins communaux :

Nous continuons l'entretien des chemins : la 2^{ème} partie du chemin de la passerelle, le chemin du marais morceau et le chemin de la grosse pierre, le chemin des thibaudes et le chemin d'en haut de Chillé.

Des travaux de point-à-temps, technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule, sont programmés début septembre.

Divers Travaux :

A ORADOUR

Un défibrillateur a été installé à l'extérieur de la mairie, il est désormais prêt à l'emploi .

Dans la mairie, l'installation d'une régulation pour le chauffage et le remplacement des boîtiers des issues de secours sont programmés

Des travaux sont prévus pour l'église d'Oradour : mécanisation de la cloche et remplacement du chauffage afin de respecter les normes de sécurité.

Un programme de mise aux normes pour l'accessibilité des bâtiments recevant du public est planifié sur 3 ans. Le **PPRI** est désormais acté. Ce plan de prévention du risque inondation est un document émanant de l'autorité publique, destiné à évaluer les zones pouvant subir des inondations et proposant des remèdes techniques, juridiques et humains pour y faire face. Il concerne le village de Germeville. Suit l'élaboration du plan communal de sauvegarde (**PCS**) qui est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Pour les décorations de fin d'année, nous allons continuer de renouveler les guirlandes lumineuses.

A GERMEVILLE



La bascule de Germeville va être restaurée. Elle est balisée en attendant le remplacement des poutres du tablier.

Le miroir placé à l'angle du château de Germeville est apprécié par les usagers de cette route.

A CHILLE

Aménagement du bourg : Une étude préliminaire a été menée par un bureau d'études. Un état des lieux a été effectué et quelques perspectives apparaissent.

Les animations

- Le 10 février 2016, Serge GIRARD accompagné de quelques coureurs traversait notre commune. Parti de La Crèche, il ralliait Aigre. Ce coureur est parti de PARIS en janvier 2016 afin de parcourir plus de 26000 km en traversant 4 continents. Actuellement, Serge GIRARD court vers l'ALASKA ! Son périple devrait s'achever en mars 2017 à PARIS.

Le lien vers son site afin de suivre son parcours : www.sergegirard.fr



- C'est sous une pluie battante le dimanche 22 mai 2016 que la commune d'Oradour a accueilli le club Agri-rétro de Mons.



En effet, pas moins de 50 tracteurs, faisant rappeler le bruit de ces vieux moteurs qui travaillaient autrefois dans nos campagnes ont fait étape sous la pluie à Oradour. Force était de constater que celle-ci n'avait pas entamé la joie et le plaisir de ces conducteurs passionnés par leurs machines rutilantes pour certaines ou restées dans "leur jus" pour d'autres.

Après un copieux petit déjeuner offert par la commune, ils sont repartis, rassasiés et réchauffés pour traverser d'autres communes en espérant qu'après la pluie reviendrait le beau temps !



Le Comité des fêtes

Le bureau :

- Présidente : Moïsette Gornas
- Vice - Président : Auguste Bertrand
- Trésorier : Jean Guy Broutier
- Secrétaire : Bernadette Richard

Les manifestations prévues pour cette fin d'année :

- Loto au profit du Téléthon le 25 septembre à AIGRE
- Repas des anciens le 20 novembre

La société de chasse

Le bureau :

- Président : Tiphonnet Christophe
- Vice - Président : Trainaud Yvan
- Trésorier : Trainaud Guy



La Société de Chasse compte 46 sociétaires. 440 perdrix et 400 faisans ont été lâchés durant la saison dont 50 faisans pour la reproduction, 15 chevreuils et 2 sangliers prélevés sur la commune. Il a été d'agrandir la réserve de chasse : à Germeville, tout le bas du parc du château jusqu'à la rivière et à Chillé le « creux-fumot ».

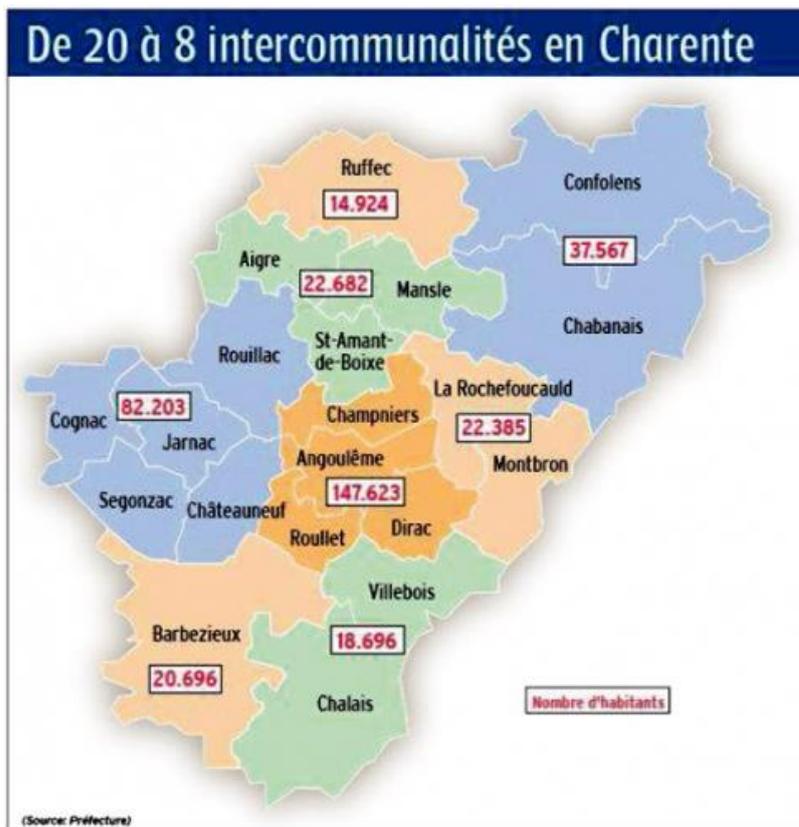
Manifestations passées : repas de chasse en mars, 3 lotos dont 1 en association avec la société de chasse d'Aigre, le sanglier à la broche avec la présence d'une vingtaine de tracteurs de l'association Agri-rétro et du Rallye Tussonnais qui a présenté un concert de cor de chasse au pied du château de Germeville (remerciements à Mr Hériard pour son accueil).

Les sociétés de chasse d'Oradour et d'Aigre ont financé la première partie de l'arboretum du parc des Charmilles à Aigre réalisé par les enfants de l'école élémentaire d'Aigre, dans le cadre des temps d'activités périscolaires, action menée par la Fédération Départementale de chasse.



Arboretum parc des Charmilles

VERS UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ EN CHARENTE



Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Pays d'Aigre devrait fusionner avec celle de la Boixe et celle du Pays Manslois.

La nouvelle CDC compterait 22 682 habitants et 56 communes.

Notre CDC est à ce jour basée à Aigre mais, pour le moment, on ne sait pas où sera le siège de cette nouvelle CDC, combien il y aura de délégués communautaires et qui en sera le président. Le nombre de délégués sera déterminé à l'issue de discussions à ce sujet et en fonction du cadre réglementaire. Ce serait autour de 74.

Un bureau d'études a été nommé afin d'établir un état des lieux de l'existant.

ACCUEIL DE LOISIRS DU PAYS D'AIGRE

Cet été, en juillet et en août, l'équipe du centre de loisirs du Pays d'Aigre a proposé un programme qui bougeait!

Dès septembre, le centre reprend le rythme scolaire en accueillant les enfants le mercredi après-midi. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à solliciter Mélissa Rouffignac et son équipe.



Renseignements - inscriptions :

Accueil de loisirs du Pays d'Aigre

Pôle jeunesse - 2 bis, Rue du Renclos à Aigre

Tél. 05.45.66.32.73 - accueilloisirs.cdc@paysaigne.fr

ETE ACTIF



Comme tous les ans, la Communauté de communes du Pays d'Aigre, les communes et les associations locales ont participé à l'opération départementale « **Été actif et Solidaire** ».

Cette opération permet au plus grand nombre de se retrouver, se détendre et de pratiquer des activités sportives, récréatives, ludiques, le plus souvent en plein air.

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE DU PAYS D'AIGRE

Un lieu de découverte, un lieu de rencontre et d'échange ouvert à tous



Les 2 sites de la bibliothèque intercommunale du Pays d'Aigre sont ouverts :

- **TUSSON** : mercredi de 14h00 à 18h30 - vendredi de 17h00 à 18h30 - samedi de 14h00 à 16h00 ;
- **SAINT-FRAIGNE** : mardi de 17h00 à 18h30 - samedi de 9h00 à 11h00.

Sont proposés, en consultation sur place ou en prêt, des romans, des albums jeunesse, des BD, des livres documentaires, des magazines, des CD et des livres en gros caractères, des textes lus.

L'adhésion est gratuite et permet d'emprunter jusqu'à 5 livres et 1 CD pour une période de 3 semaines.

Découvrez le catalogue en ligne de la bibliothèque <http://cdc-paysdaigre.bibli.fr>

Animations à venir :

Dans le cadre de la manifestation « Au fil du conte » organisée chaque année par le service Départemental de la Lecture :

- **Samedi 1^{er} octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Tusson :**
« Retour à Clostown » avec Christèle Pimenta et Arthur Maréchal à la guitare. Un désert, une mine d'or, des chevaux, des revolvers et le classique nuage de poussière au crépuscule : le western quoi !
- **Jeudi 6 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Ranville :**
Un spectacle tout en tradition orale et autres coquinerias « Contes à faire rougir les fraises » avec Yolaine, conteuse québécoise.
- **Vendredi 9 décembre à 18 h 30 à la bibliothèque à Tusson :**
Conférence illustrée « Le lac Baïkal » animée par Nicolas Pernot (<http://www.nicolaspernot.com/lac-baikal/>)

Prochainement, la bibliothèque va s'installer sur un 3^{ème} site, à Aigre, probablement dans les locaux libérés suite à la fermeture de la Trésorerie. A suivre...

Renseignements :

Corinne Baillargeau, Responsable de la Bibliothèque intercommunale

05 45 31 61 44 - 06 88 34 37 22

bibliotheque-cdc-paysdaigre@orange.fr

MAISON DE LA PETITE ENFANCE DU PAYS D'AIGRE



L'équipe de la Maison de la petite enfance du Pays d'Aigre est heureuse d'accueillir toutes celles et ceux qui sont concernés par les services proposés au sein de locaux spécifiquement conçus pour les enfants âgés de 0 à 6 ans.

L'équipe : Emmanuelle Deslande, directrice et éducatrice de jeunes enfants, secondée par Véronique Désémery, auxiliaire de puériculture.

♦ **La halte-garderie - ouverture le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 17h30.**

Elle est destinée à toutes les familles souhaitant confier, à une équipe professionnelle de la petite enfance, son ou ses enfants de 10 semaines à moins de 3 ans pour quelques heures ou la journée.

Cet accueil collectif occasionnel est tarifé par la CNAF (Caisse Nationale d'allocations Familiales) en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge. Ce service nécessite une inscription et une réservation hebdomadaire de la place de l'enfant.

♦ **Le lieu d'accueil enfants-parents LAEP - ouverture le mercredi de 9h à 12h.**

Ce service est destiné à toutes les familles souhaitant profiter avec son ou ses enfants de moins de 6 ans d'un lieu de jeux, de rencontres, d'échanges et d'écoute. L'encadrement est assuré par Emmanuelle et Véronique, mais les enfants restent sous la responsabilité de l'accompagnant. Ces accueils sont l'occasion d'échanger autour de la parentalité. Ce service vise également le développement, l'éveil et la socialisation des enfants accueillis.

Les familles bénéficient d'un accès gratuit, anonyme et libre à l'heure qui leur convient, c'est-à-dire sans inscription, ni réservation, bien entendu dans la limite des horaires d'ouverture du mercredi matin.

Tout au long de l'année, des projets et sorties culturels seront désormais proposés ponctuellement aux familles fréquentant ce service (bibliothèque, spectacles, intervenants spécialisés...).

♦ **Le relais assistantes maternelles RAM - ouverture le lundi et le vendredi de 9h à 11h30 - permanence administrative le lundi de 16h à 18h.**

Les ateliers d'éveils proposés par Emmanuelle sont destinés aux assistantes maternelles et gardes d'enfants et aux enfants qu'elles accueillent. Ses temps permettent aux professionnels de l'accueil individuel de jeunes enfants d'être accompagné dans leur pratique professionnelle et aux enfants accueillis de se socialiser.

Pendant les vacances scolaires, un seul atelier hebdomadaire est proposé le vendredi matin.

Les permanences, physiques ou téléphoniques, sont assurées par Emmanuelle. Elles permettent aux parents, aux futurs employeurs et aux professionnels de l'accueil individuel de jeunes enfants de trouver un lieu d'informations en matière de petite enfance.

Renseignements :

Maison de la petite enfance du Pays d'Aigre
Emmanuelle Deslande, Directrice
Pôle jeunesse - 2 bis, Rue du Renclos à Aigre
05 45 60 31 39
petiteenfance.cdc@paysaigre.fr

Le tour du Pays d'Aigre

Organisé par l'Association Cycliste Jarnac Aigre Rouillac, le Tour du Pays d'Aigre s'est disputé le 5 mars 2016, au départ de Bessé.

Au terme des 124,7 kilomètres de course, Mickaël Larpe (Girondins des Bordeaux) s'est imposé lors de cette 13e édition.



Pour

Quelques infos pour bien vivre en Pays d'Aigre

Vous souhaitez réaliser des travaux.

Vous êtes un propriétaire, occupant ou bailleur, l'Anah vous aide à rénover votre logement.

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison et vous y habitez. Mais ce logement est en mauvais état, difficile à chauffer ou mal adapté à votre handicap. Vous pouvez aussi souhaiter anticiper des travaux nécessaires pour vieillir confortablement chez vous.

Vous avez un projet d'investissement locatif ou vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison que vous avez mis en location. Afin de valoriser votre bien, vous souhaitez le rénover. Vous pouvez bénéficier d'aides de l'Anah et obtenir une déduction fiscale importante sur vos revenus fonciers bruts. En contrepartie, vous vous engagez à proposer votre bien à un loyer abordable à des locataires de ressources modestes.

Les subventions de l'Anah peuvent être complétées par une aide des collectivités.

Anah (Agence nationale de l'habitat)

43 rue Charles Duroselle

16016 ANGOULEME Cedex

05 17 17 38 29

ddt-anah@charente.gouv.fr



La Maison départementale des Solidarités est à l'écoute des personnes âgées et de leur entourage afin de les informer des prestations existantes, les orienter vers les services compétents et les professionnels appropriés (coordinateurs de proximité du Conseil Général, caisses de retraite, professionnels médicaux et paramédicaux, hôpitaux, maisons de retraite, foyers logements, communes, associations d'aide à domicile...).

Vos contacts pour le Ruffécois : Mme Florence BOINOT Tél. 05 16 09 58 69 fboinot@cg16.fr

Maison départementale des Solidarités du Ruffécois

Rue du Docteur Tutard

16700 RUFFEC



L'association d'aide à domicile (ADMR) peut vous aider en vous proposant une large gamme de services : aide à la personne, ménage, repassage, repas à domicile, accompagnement transport, atelier mémoire.

ADMR

10 rue du Pont Raymond

16140 AIGRE

05 45 21 21 31

aigre@aigre.fede16.admr.org

Permanences à Aigre : lundi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 16 h, mardi - mercredi - jeudi 9h à 12h, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.



Conteneur textile à Aigre - Les habitants du Pays d'Aigre peuvent déposer des vêtements dans le conteneur textile situé dans la cour de la Communauté de Communes (10, rue du pont Raymond à Aigre) et mis en place par Emmaüs Ruffec.

L'office de tourisme

L'Office de tourisme du Pays du Ruffécois est compétent sur l'ensemble du territoire du Pays du Ruffécois. Son objectif est de développer durablement la fréquentation touristique.

Ses missions:

- Accueil et information des visiteurs
- Promotion touristique en lien avec Charente Tourisme et la région
- Coordination des acteurs touristiques locaux
- Elaboration de la stratégie de développement touristique local avec les partenaires publics et privés

L'Office de tourisme du Pays du Ruffécois est administré par un comité de direction composé de 14 membres élus représentant le syndicat de Pays du Ruffécois et les CDC du territoire et de 10 membres socioprofessionnels.

L'équipe de l'Office de tourisme, constituée de 5 salariées, d'une comptable et d'une directrice, opère sous la présidence de Bernard CHARBONNEAU et la vice-présidence de Roland VILNEAU.

Siège Verteuil-sur-Charente : 05 45 31 58 91

Antennes de l'Office de tourisme du Pays du Ruffécois :

- Antenne d'Aigre : Rue des Halles, 16140 AIGRE - 05 45 21 26 70

Périodes d'ouverture en juillet et août :

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h

Samedi de 9h30 à 13h, dimanche de 10h à 12h30

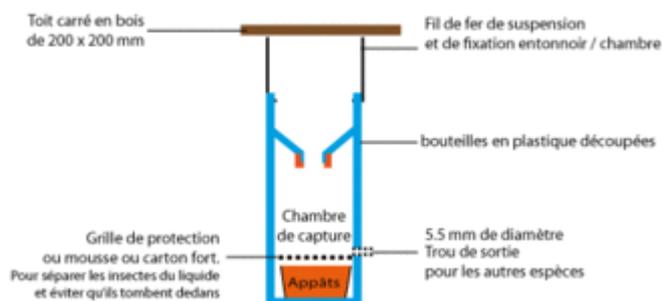
- Antenne de Mansle : Place du Gardoire, 16230 MANSLE - 05 45 20 39 91
- Antenne de Montignac : 2 avenue des aveneaux, 16330 MONTIGNAC CHARENTE - 05 45 22 71 97
- Antenne de Ruffec : 18 Place des Martyrs de l'occupation, 16700 RUFFEC - 05 45 31 05 42

Le frelon asiatique



Par leur prolifération, les frelons asiatiques posent de réels problèmes aux apiculteurs en décimant les ruchers. Le Département de la Charente souhaite limiter l'impact du frelon asiatique sur les ruchers en finançant, en partie, les destructions de nids réalisées chez les particuliers entre le 15 juin et le 15 octobre 2016. Les communes sont chargées de la mise en œuvre des destructions sur leur territoire.

Quel type de piège à utiliser ?



Attiré par l'appât, l'insecte entre dans le piège. Le frelon reste bloqué à l'intérieur, tandis que les autres espèces peuvent sortir par le trou de 5,5 mm de diamètre. Nous vous conseillons d'utiliser comme appâts (en attendant des produits plus adaptés) : un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc et un trait de sirop (framboise ou cassis). Il semblerait que les pièges soient plus efficaces s'ils sont situés près des anciens nids. D'où l'importance de connaître la position des nids d'une année sur l'autre.

La maladie de Lyme : Attention aux tiques !

Avec l'évolution climatique, les tiques prolifèrent partout en France. Après une morsure, lorsque la tique est infectée, elle va inoculer des agents pathogènes qui peuvent provoquer des maladies parfois très graves. Plus d'infos sur www.associationlymesansfrontiers.com

Les feux de plein air

Sont strictement **INTERDITS** toute l'année :

Brûlage des déchets verts ménagers, municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes ...)

Lâcher de lanternes célestes

Brûlage des pailles soumises à la PAC

Sont AUTORISÉS sous conditions :

Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage de haies et autres résidus d'exploitation agricole)

Gestion forestière

Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC

Brûlage des déchets verts parasités ou malades

Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler : Déclaration et autorisation préalable du Maire et Respect de l'ensemble des conditions de sécurité

Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal au 05, 45. 97,61.40

www.charente.qouv.fr



**3 réflexes
pour se baigner
sans danger**

 Choisissez les zones surveillées de baignade

 Surveillez vos enfants en permanence

 Tenez compte de votre forme physique

Retrouvez les Conseils pratiques sur :
www.inpes.sante.fr/noyades

 Ministère chargé des Sports, de la Santé

 inpes

MAIRIE d'ORADOUR:

Tel : 05.45.21.02.84 Fax : 05.45.21.04.58 E-mail : mairie-oradour@wanadoo.fr

Le secrétariat est assuré par Emilie GREZILLER

Le mardi de 14 heures à 16 heures

Le jeudi de 14 heures à 16 heures

Le samedi de 9 heures à 12 heures

Le maire, Christian ROUSSEAU : 06 43 11 45 09

Les adjoints :

Thierry SYLVESTRE 05 45 21 32 20 - 06 86 18 86 53

Corinne BAILLARGEAU 05 45 21 04 05 - 06 88 34 37 22

Location salle d'Oradour

Prix : Ils correspondent à une location pour un Week-End :

- Habitants de la commune : été (mai à septembre) : 60 € - hiver (octobre à fin avril) : 100 €
- Habitants hors commune : été : 100 € - hiver : 160 €



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'AIGRE

Tél : 05.45.21.10.48 Fax : 04.45.21.10.57 E-mail : accueil.cdc@paysaigre.fr

Mission locale

Aides aux demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans, le vendredi de 9 H à 12 H

Sur rendez-vous au 05.45.29.55.10

PERMANENCES A LA MAIRIE D'AIGRE

CPAM (caisse primaire d'assurance maladie)

Tous les mardis de 14 h à 15 h 30 sauf vacances scolaires.

CONCILIATEUR de justice

Le 2^{ème} jeudi de 10 h à 12 H sur rendez-vous au 05.45.21.10.56

MAISON des SOLIDARITES

Permanence 7 Grand' Rue 16140 AIGRE

Assistance Sociale du Secteur : sur rendez-vous au 05.16.09.51.00

CROIX ROUGE FRANCAISE

Tél : 05.45.21.31.48

DECHETTERIE VILLEJESUS Tél : 05.45.21.32.50

Horaires d'ouverture : Lundi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

Mardi de 14 H à 18 H

Mercredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

Jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

Samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H



ORDURES MENAGERES

Sacs noirs : **le jeudi matin**

Suremballages, sacs, films, enveloppes, pots en plastique, barquettes en polystyrène, couches, gobelets, assiettes, couverts en carton et en plastique, papiers et boîtes en métal ou en carton salis, ampoules à filaments, vaisselle

Sacs jaunes : **le vendredi des semaines paires** (le samedi si un jour férié en semaine)

bouteilles d'eau de jus de fruits, de lait en plastique, bouteilles d'huile, flacons de produits de toilettes et de produits ménagers en plastique, aérosols, boîtes de conserve, boîtes en métal, bidons en métal, cartonnets, boîtes en carton, journaux, magazines, prospectus, papier.

REPORT DE COLLECTE LES JOURS FERIES

Lorsque votre semaine de collecte comporte un jour férié avant le ramassage, les collectes seront toutes (jaune ou noir) décalées d'une journée à partir du jour férié



Urgences : les numéros nationaux

18 Pompiers

112 Appel d'urgence européen

119 Allo Enfance maltraitée

15 SAMU

114 Services aux malentendants

116 000 Enfants disparus

17 Police / Gendarmerie

115 Accueil sans Abri

0800 840 800 Sida Info Service

GENDARMERIE à AIGRE 05.45.21.10.12

MEDECINS à AIGRE

Docteur Alain DUBOST : 05.45.21.22.88

Docteur Roger REVEILLAUD : 05.45.21.10.23

Docteur Cynthia RIEUTORD : 05.45.21.22.91

Docteur Christian RIEUTORD : 05.45.21.22.91

Docteur Jacques TRAWALE : 05.45.21.32.24

PHARMACIEN à AIGRE

Pharmacie du Pays d'Aigre 25 Grande rue Tél : 05.45.21.10.41

Centre hospitalier de RUFFEC 05 45 29 50 00

Centre hospitalier d'ANGOULEME / GIRAC 05 45 24 40 40



DON DU SANG Hôpital de Girac

16470 Saint Michel-Angoulême

Tél : 0800109900

Don de sang avec ou sans rendez-vous

Don de Plasma sur RDV

Lundi: 8h - 13h et 14h - 18h

Mardi : 13h30 - 19h15

Mercredi et Vendredi: 8h - 14h.

A Aigre, à la salle des fêtes
Mercredi 16 novembre de 16h à 19h30



N'hésitez pas à nous transmettre vos réactions, vos suggestions.

Mairie d'ORADOUR 05 45 21 02 84 Fax : 05.45.21.04.58 E-mail : mairie-oradour@orange.fr

Août 2016